

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-15-0582 du 04/05/2015**

Arrêté du 21 novembre 2011

ARRETE PORTANT FIN DE DETACHEMENT D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES SUR UN EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5<sup>EME</sup> CATEGORIE (INDICE 1015) ET DETACHEMENT ET NOMINATION SUR DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 4<sup>EME</sup> CATEGORIE (INDICE 1040)

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte fin de détachement d'un inspecteur divisionnaire hors classe des Finances publiques sur un emploi de chef de service comptable de 5<sup>eme</sup> catégorie (indice 1015) et détachement et nomination sur des emplois de chef de service comptable de 4<sup>eme</sup> catégorie (indice 1040).

Date d'application : 1<sup>er</sup> semestre 2012

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES SUR UN EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5ÈME CATÉGORIE (INDICE 1015) ET DÉTACHEMENT ET NOMINATION SUR DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 4ÈME CATÉGORIE (INDICE 1040)..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES SUR UN EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5<sup>ÈME</sup> CATÉGORIE (INDICE 1015) ET DÉTACHEMENT ET NOMINATION SUR DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 4<sup>ÈME</sup> CATÉGORIE (INDICE 1040)



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère du budget, des comptes  
publics et de la réforme de l'Etat

**ARRÊTÉ n°73/2011-IDIV du 21/11/2011**

portant fin de détachement d'un inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques sur un emploi de chef de service comptable de 5<sup>ème</sup> catégorie (indice 1015) et détachement et nomination sur des emplois de chef de service comptable de 4<sup>ème</sup> catégorie (indice 1040).

**Madame la ministre du budget, des comptes publics, de la réforme de l'Etat et porte-parole du gouvernement**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des impôts ;
- Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2006-816 du 7 juillet 2006 modifiant le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites ;
- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques et le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu l'arrêté du 21 septembre 2005 modifié fixant le classement des emplois comptables des services déconcentrés de la direction générale des impôts ;

- Vu l'arrêté du 3 janvier 2006 modifiant l'arrêté du 26 septembre 2003 portant création de postes comptables dans les services déconcentrés de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 21 mars 2006 portant réorganisation des recettes des impôts des services déconcentrés de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 7 juillet 2006 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 26 février 2007 fixant le classement des emplois de chef de service comptable à la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 21 août 2007 portant modification du classement des emplois de chef de service comptable de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 24 décembre 2008 portant détachement et nomination de directeurs divisionnaires et d'inspecteurs départementaux de 1<sup>ère</sup> classe des impôts sur des emplois de chef de service comptable.
- Vu les arrêtés des 18 juin, du 26 octobre, du 11 décembre 2009, du 9 juin 2010 et du 11 avril 2011 portant création de directions régionales et départementales des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 19 avril 2010 relatif à la fixation du cautionnement des contrôleurs budgétaires et comptables ministériels, des comptables directs du Trésor, des huissiers du Trésor public, du comptable de la direction des grandes entreprises, de l'agent comptable des impôts de Paris, des comptables des services des impôts des entreprises et des conservateurs des hypothèques ;
- Vu l'avis émis dans la séance du 11 octobre 2011 par la commission administrative paritaire n° 2 de la direction générale des impôts ;
- Vu les demandes des intéressés ;

## ARRÊTE

**Article 1** Il est mis fin au détachement d'un inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques dont le nom suit, sur un emploi de chef de service comptable de 5<sup>ème</sup> catégorie – 1015 dans les conditions indiquées au tableau ci-après

	Situation Administrative	Détachement	Date de fin du Détachement
<b>Nom patronymique</b>	<b>Grade</b>	<b>Direction</b>	
<b>Nom d'usage/marital</b>	<b>Echelon</b>	<b>Résidence</b>	
<b>Prénom</b>	<b>Rang</b>	<b>Poste</b>	
<b>N° DGFIP</b>		<b>Emploi</b>	
MARIE	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	DRFIP LANGUEDOC- ROUSSILLON ET HERAULT	29/02/2012
PATRICK	3	BEZIERS	
124401	01/01/2006	SIE BITERROIS IND. 1015 CSC	

**Article 2** L'inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques dont le nom suit, est détaché et nommé sur un emploi de chef de service comptable de 4<sup>ème</sup> catégorie – 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

	Situation Administrative		Détachement et nomination	
<b>Nom patronymique</b>	<b>Grade</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Direction</b>	
<b>Nom d'usage/marital</b>	<b>Echelon</b>		<b>Résidence</b>	
<b>Prénom</b>	<b>Rang</b>		<b>Poste</b>	
<b>N° DGFIP</b>			<b>Emploi</b>	
MARIE	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	01/03/2012	DRFIP AQUITAINE ET DE LA GIRONDE	
PATRICK	3		LIBOURNE	
124401	01/01/2006		SIE LIBOURNE IND. 1040 CSC 1040	

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 21 NOVEMBRE 2011  
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATEUR CIVIL, HORS CLASSE  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

OLIVIER ROUSEAU

BOFiP Direction générale des Finances publiques Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756
---	----------------